

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 80 13910**

---

(54) Dispositif perfectionné pour la rééducation audio-psycho-phonologique.

(51) Classification internationale (Int. Cl. <sup>3</sup>). A 61 M 21/00.

(22) Date de dépôt..... 19 juin 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 52 du 24-12-1981.

---

(71) Déposant : SAUREL Anne-Marie, née PEREY, résidant en France.

(72) Invention de : Anne-Marie Saurel, née Perey.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

L'objet de l'invention est un ensemble coherent de moyens générateurs de chaleur, de lumière, de voix et de sons agissant simultanément sur des sujets ayant vécu des traumatismes, et plus particulièrement sur des enfants ayant éprouvé : soit des souffrances foetales d'ordre psychologiques telles que "stress" émotionnels vécus par la mère lors de sa grossesse: deuil ou rejet constant de l'enfant non désiré ou souffrances lors d'un accouchement difficile ou encore souffrances psychologiques post-natales. D'une façon particulière, on se propose de rééduquer des enfants ayant eu des blocages, des troubles du comportement retardant leur développement physique et leurs épanouissement psychique, par une sorte de freinage.

Le seul moyen utilisé à l'heure actuelle est l'emploi de casques d'écoute, dont l'action est limitée aux sujets d'un âge au moins égal à cinq ans.

L'objet de l'invention pallie cette carence regrettable et permet une action très efficace sur des sujets très jeunes, dont les manifestations de rejet d'actions curatives sont rapidement vaincues. On utilise pour ce faire un milieu recréant au mieux, à une échelle acceptable, le milieu maternel, par l'emploi simultané d'une source de chaleur, d'une source de sons, qui restituent dans tout le volume d'une petite cabine, le milieu utérin. C'est pourquoi la cabine est ovoïde ou ellipsoïdale et contient une baignoire pour recevoir la mère et l'enfant. Une lumière indirecte diffuse une clarté colorée variable dans les tons du bleu-violet à l'orange et au rouge, et au moins deux sources de sons diffusant tout aussi bien la voix humaine que la musique correspondant au traitement, telle que certaines oeuvres de MOZART, et filtrées suivant les besoins au dessous de 8000 Hertz. On notera que tous les bruits parasites seront évités par l'emploi de doubles parois, de revêtements souples pour les sols et en remplaçant les robinetteries de baignoire, à titre d'exemple, par une ou plusieurs rampes convenablement perforées, distribuant l'eau à la périphérie de la baignoire. On voit par cette énumération que l'on dispose d'une source de chaleur réglable, d'un milieu liquide, d'une lumière indirecte réglable en intensité comme aussi dans la composition de son spectre et d'une source de sons musicaux ou de la voix humaine, dont l'action simultanée recrée l'ambiance foetale, ce dont les enfants sont conscients, plus particulièrement à partir de leur cinquième mois de conception. Dans cette ambiance, la mère ou la rééducatrice

peut accomplir les gestes utiles accompagnés de la succession des sons ou des paroles utiles.

Le dessin annexé illustre, à titre d'exemple, un mode de réalisation du dispositif conforme à la présente invention.

5 La Figure 1 montre la cabine de maternage dont la partie inférieure est occupée par une baignoire (2) dans l'espace ovoïde (1) qui peut être tout aussi bien de forme ellipsoïdale. Cette cabine s'inscrit entre un sol revêtu d'un matériau souple, les cloisons verticales planes et un faux plafond. Le vide entre la cabine et  
10 les cloisons peut être garni d'un matériau donnant une bonne insonorisation qui s'ajoute à l'isolation thermique. Le faux plafond délimite un vide (4) sous le plafond. On loge dans ce vide un magnétophone spécialement adapté recevant des cassettes préenregistrées, dont l'audition est donnée par deux haut-parleurs (HP)  
15 placés chacun au dessus de conduits (3) débouchant dans la cabine (1), à sa partie supérieure. Une trappe (5) permet l'accès au magnétophone dont les accessoires sont installés dans une cabine technique pour permettre au thérapeute d'effectuer les nombreux réglages en cours de traitement sans gêner la mère ni l'enfant se  
20 trouvant dans la cabine de maternage. Les accessoires d'éclairage avec leur réglage, ceux de plomberie et de chauffage, les sources de lumière et leur commande, ne sont pas figurés pour la clarté du dessin. Un conduit de ventilation (6) débouche dans la cabine.

L'invention s'applique au traitement de sujets traumatisés.

25 Une application particulièrement remarquable est la rééducation audio-psycho-phonologique d'enfants ayant été victimes de souffrances de tous ordres soit pendant la grossesse, soit après leur naissance.

## REVENDEICATIONS

1-Cabine de traitement de troubles audio-psycho-phonologiques caractérisée par le fait qu'elle affecte une forme sensiblement ellipsoïdale.

5 2-Cabine suivant la revendication 1, caractérisée par le fait qu'elle est isolée phonétiquement de l'immeuble où elle est installée.

10 3-Cabine suivant les revendications 1 et 2, caractérisée par le fait que sa partie basse est occupée par une baignoire dont le remplissage est insonore par le moyen de rampes à perforations multiples.

15 4-Cabine suivant les revendications 1,2 et 3, caractérisée par le fait qu'elle reçoit un éclairage indirect réglable dans son intensité comme aussi dans ses teintes, entre le bleu-violette, l'orangé et le rouge.

20 5-Cabine suivant les revendications 1,2,3 et 4, caractérisée par le fait qu'elle renferme deux haut-parleurs médiums reliés à un magnétophone et commandés, conjointement avec les autres appareils, depuis une cabine technique facilement accessible, de façon à permettre les nombreux réglages, au cours du traitement, et plus particulièrement l'audition de la voix ou de musique qui peut avoir été filtrée dans certaines fréquences.

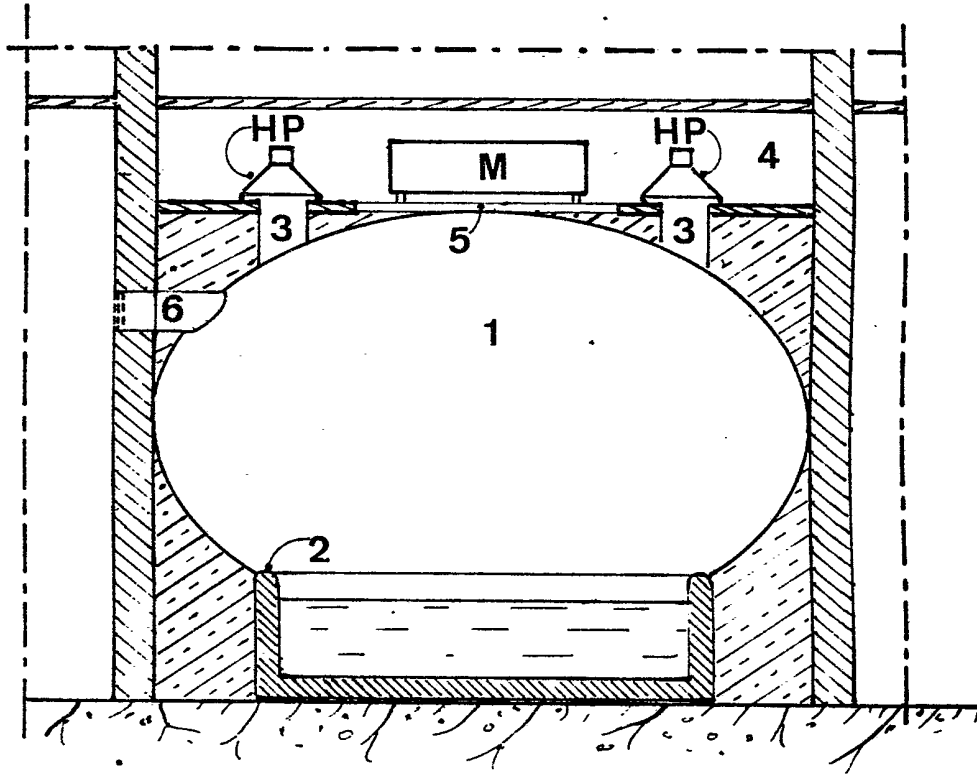


Fig. 1